

Journée Internationale de la liberté de la presse

03 mai 2015

Posté par l'Ambassadeur Joan Polaschik

L'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.».

Un environnement médiatique sain est partie intégrante d'une démocratie qui fonctionne. La Déclaration de Windhoek de 1991 – appelant à des médias libres, indépendants et pluralistes à travers le monde – a installé le principe selon lequel une presse libre est essentielle à la démocratie et au droit humain fondamental.

Les professionnels des médias qui adhèrent aux normes professionnelles les plus élevées sont les garde-fous d'une société civile. Il leur incombe de poser des questions difficiles, de faire la lumière sur la corruption, de partager des informations, et d'être la voix des sans-voix. Les journalistes doivent avoir la capacité de s'exprimer, de débattre des idées alternatives, et de contester les hypothèses sans crainte. Et c'est le rôle de tous les gouvernements de protéger ceux qui exercent ce droit primaire et de punir ceux qui menacent et utilisent la violence contre les journalistes.

On ne rappellera jamais assez l'importance d'une presse libre et responsable. La presse et une citoyenneté active, promeuvent le développement et sont les protecteurs de la bonne gouvernance et de la transparence. Thomas Jefferson, le troisième président des États-Unis

et auteur de la Déclaration d'Indépendance, a écrit en 1816: "Les fonctionnaires de tous les gouvernements ont propensions à commander à volonté la liberté et la propriété de leurs électeurs. Il n'y a pas de garantie pour eux, que celle des gens eux-mêmes, ils ne peuvent pas être en sécurité sans information. Lorsque la presse est libre, et que chaque citoyen sait, alors tout est en sécurité."

Malheureusement, de nombreux professionnels des médias risquent leur vie tous les jours dans leurs efforts de rapporter les nouvelles et des analyses exactes. Reporters sans frontières prend acte de ce que, en 2014, 66 journalistes ont été tués, 119 enlevés, 178 emprisonnés, et 853 arrêtés dans par rapport à leurs écrits. De nombreux journalistes, algériens, notamment durant la décennie noire, furent parmi ceux qui pays le prix ultime dans l'exercice leur profession. Aujourd'hui nous honorons leur mémoire.

A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, en Algérie et dans le monde, nous célébrons les principes fondamentaux de la liberté de la presse et les normes les plus élevées d'intégrité journalistique, et nous rendons hommage aux sacrifices consentis dans la recherche de la vérité et de la liberté d'expression.